

La ligne générale

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski

Octobre 2020

Après la COVID-19, l'université québécoise à l'épreuve d'elle-même¹

François-Olivier Dorais, UQAC, Julien Goyette et Karine Hébert, professeur.e.s Département des lettres et humanités

Le milieu universitaire a fait face à l'immense défi de permettre à quelques milliers d'étudiants de sauver leur session d'étude alors que le gouvernement obligeait la fermeture de tous les campus en raison de la pandémie. Maintenant que ce curieux trimestre d'hiver est terminé et que la rentrée d'automne se prépare à distance, il sied de prendre du recul pour entrevoir les conséquences que cette crise sanitaire risque d'entraîner sur les universités québécoises.

Institution pluriséculaire, l'université a traversé les révolutions, les crises économiques et les grands conflits mondiaux, ayant su se relever, au prix parfois de profondes mutations. Force est de constater que l'université occidentale, et québécoise en particulier, arrive à un nouveau tournant de son histoire avec cette crise dont les implications se font déjà sentir sur les activités de recherche, les budgets de fonctionnement, la pédagogie, l'aménagement des campus, le recrutement des étudiants. Ces temps troubles sont inquiétants. L'éducation supérieure telle qu'on se la représentait depuis l'après-guerre est aujourd'hui en jeu. L'épreuve de la pandémie est peut-être une occasion à saisir pour réfléchir globalement au devenir de l'enseignement supérieur dans une perspective de « décroissance » forcée des universités.

Repenser le mode de financement des universités

S'il est difficile de déterminer comment la crise influencera les budgets de fonctionnement des universités, il est clair qu'une période de grande incertitude s'annonce. Partout, une hausse significative des dépenses est attendue, pour amortir les impacts financiers liés à la « pause » du printemps, adapter les campus aux règles de santé publique et préparer la migration en ligne des activités d'enseignement. Inversement, les revenus seront certainement affectés par une chute des inscriptions, plus particulièrement celles des étudiants internationaux, qui forment 16% de la population universitaire québécoise. Le manque à gagner à l'échelle canadienne est estimé à six milliards de dollars pour l'année

2020-2021 seulement¹.

Quoi qu'il en soit, la présente crise pointe la vulnérabilité de notre système de financement universitaire. Ce dernier a vu la part de son financement public se réduire considérablement. Cette tendance est assujettie à une vision résolument néolibérale de l'éducation supérieure, dont la finalité n'est plus tant celle du bien commun que celle de la croissance immodérée, de la compétitivité.

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de revoir en profondeur le mode de financement des universités au Québec et, par là, les principes qui doivent l'orienter. Professeures et professeurs de l'UQ ont tenu une journée de réflexion l'hiver dernier². Le besoin de nous réunir sous ce thème émanait d'une inquiétude partagée au sujet du virage hiérarchique et autoritaire de nos directions universitaires. Nos établissements sont soumis à de fortes pressions structurelles et, si nous n'y portons pas attention, notre part d'influence dans les décisions (avec les autres acteurs de l'université) risque de s'éroder.

Rappelons, si nécessaire, que la collégialité et la cogestion sont deux principes de la démocratie universitaire : d'une part, des décisions adoptées d'un commun accord entre les membres de la communauté universitaire — le travail de la commission des études (CÉ) et du conseil d'administration (CA) — et, d'autre part, une gestion des affaires universitaires dans un esprit de collaboration — comité modulaire ou de programme, assemblée départementale. Ces deux principes reposent sur une participation active des acteurs concernés et sur un juste partage des pouvoirs et responsabilités.

Comme plusieurs l'ont souligné durant le Printemps érable de 2012, l'enjeu budgétaire des universités est peut-être moins celui de leur « sous-financement » que celui de leur « mal-financement » dans un jeu concurrentiel qui les pousse à investir dans de grands projets immobiliers, des stratégies marketing déployées à l'échelle internationale et des services de recherche de plus en plus adaptés à l'entreprise.

¹Ce texte est une version résumée d'un article publié dans *L'Action nationale*, avril-mai 2020, p. 237-257.

l'enjeu budgétaire des universités est peut-être moins celui de leur « sous-financement » que celui de leur « mal-financement » dans un jeu concurrentiel qui les pousse à investir dans de grands projets immobiliers, des stratégies marketing déployées à l'échelle internationale et des services de recherche de plus en plus adaptés à l'entreprise.

L'enseignement en ligne : la pédagogie avant la technologie

Bien avant la crise de la COVID-19, le passage à l'enseignement en ligne s'est imposé sous le couvert d'une révolution technico-pédagogique dont les vertus restent largement à démontrer. Dans l'urgence de la crise, l'enseignement en ligne représentait la solution toute désignée. Nous obligera-t-on, toutefois, à conserver la roue de secours une fois la crise résorbée ? Capable de nous mener au garage le plus proche, ce type d'enseignement ne peut s'imposer sans discussion comme le nouveau modèle pédagogique dominant.

« Le savoir et la recherche doivent être vus comme des vecteurs d'émancipation qui permettent d'échapper non seulement aux déterminismes socioéconomique, mais également de se prémunir contre toutes les formes de désinformation, particulièrement les réseaux sociaux. »

L'enseignement en ligne a des avantages bien connus : souplesse, adaptabilité, adéquation avec le milieu du travail. Il pose en retour des défis majeurs en ce qui concerne l'égalité d'accès, particulièrement en région et chez certains groupes moins favorisés. De plus, dans la logique marchande actuelle, si les « grandes » universités ont su tirer leur épingle du jeu, budgets et infrastructures aidant, ne risquent-elles pas de se faire doubler à leur tour par les grands joueurs du marché technologique, les GAFAM, qui n'ont pas manqué de flairer le haut potentiel économique du monde de l'éducation² ?

Dans toutes les décisions qui seront prises à court et moyen terme, la qualité pédagogique doit rester le paramètre premier. Gardons en tête que le mandat de l'université ne s'épuise pas dans la formation de travailleurs et de « personnel hautement qualifié » : il lui revient également de former des citoyens, de contribuer à développer l'esprit critique chez les étudiants, autant de finalités qui ne peuvent se passer d'un *milieu de vie* significatif. Dans les choix qui seront faits, espérons aussi qu'une attention sera accordée à la situation particulière des universités en région...

Conjuguer savoir utilitaire et savoir culturel

Les récentes annulations de colloques et d'activités de recherche ont fragilisé la mission scientifique de l'université. C'est pourquoi il paraît vital que le financement public de la recherche universitaire, appliquée aussi bien que fondamentale, soit maintenu. Au surplus, la période actuelle est un laboratoire vivant qui nous per-

met de recueillir et d'analyser de précieuses informations, sur les comportements économiques en temps de crise, la réorganisation de la santé publique, l'adaptation au télétravail, les enjeux psychosociaux, sociaux et culturels liés au (dé)confinement, etc. Ces données seront indispensables pour éclairer l'action à venir des gouvernements. Le savoir et la recherche doivent être vus comme des vecteurs d'émancipation qui permettent d'échapper non seulement aux déterminismes socio-économiques, mais également de se prémunir contre toutes les formes de désinformation, particulièrement les réseaux sociaux. Face à la crise, il ne faudrait pas que nos universités cèdent aux sirènes du savoir utilitaire et

à la culture du « problem solving » de manière à perdre de vue la valeur d'une initiation au savoir général. C'est précisément ce savoir qui permet à l'individu-citoyen de s'adapter à des contextes variés, en rapide mutation. D'ailleurs, la grande incertitude qui accompagne cette pandémie se répercutera nécessairement dans la sphère professionnelle, où les « parcours tracés d'avance » se feront de plus en plus rares. Bien malin celui qui, dans un monde

chamboulé, pourra prédire quelles connaissances pratiques et techniques seront nécessaires demain.

Le pari de la « décroissance »

L'urgence n'est pas toujours bonne conseillère. Il faut tirer profit de la situation actuelle pour sortir des ornières des dernières années, celles qui pointent à la fois vers des objectifs de croissance illimitée et vers l'austérité comme réponse normale aux situations de crise. Sans sortir la boule de cristal, on peut penser que les prochaines décennies seront marquées par une grande instabilité sur le plan environnemental – et par extension économique, social et culturel. Forte de l'expérience présente, l'université québécoise devra apprendre à fonctionner dans ce contexte inédit. Grâce aux différentes branches du savoir qui la compose, à son réseau bien établi, elle est l'une des seules institutions, avec le politique, à pouvoir penser la totalité, tout en tenant compte des particularités nationales et locales. À condition de revenir à sa vocation originelle et de se repenser ouvertement (financement, pédagogie, internationalisation, diversité, etc.), elle peut s'imposer comme une actrice incontournable de la grande transition qui s'annonce. ★

¹ <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-universities-colleges-face-potential-budget-crunch-as-they-assess/>.

² Ibid., p.208.

Profiter des contraintes sanitaires pour revoir l'alignement pédagogique de nos cours

Jérôme Pelletier, professeur Département des sciences de la santé

Les mesures sanitaires imposées suite à la pandémie de COVID-19 nous obligent à revoir nos façons d'enseigner à l'université. De nombreuses questions émergent suite à cette transition généralisée de nos cours vers des modalités dites « en ligne » ou « à distance ». Au-delà des préoccupations techniques, on peut se demander quelle est la différence (ou même s'il y a une différence) entre un cours « en ligne », un cours « à distance », un cours « virtuel ». On peut également s'inquiéter (à juste titre) d'une éventuelle perte de contact avec les étudiant.e.s. Plus largement, on peut se demander de quelle façon les Universités du Québec pourront actualiser leur mission de rendre accessible le savoir universitaire dans les territoires du Québec où elles sont implantées, dans un univers (désormais virtuel) où la notion de territoire n'a plus de sens.

Bien que des réponses à ces questions soient de plus en plus urgentes, ce court texte n'a pas pour propos d'explorer tous les enjeux universitaires découlant de la situation sanitaire actuelle. Si ces enjeux sont présentés ici, c'est qu'il importe de les avoir en tête au moment de réfléchir aux meilleures façons de « mettre nos cours en ligne », et ce, tout en préservant les contacts que nous estimons essentiels avec nos étudiant.e.s. À cette fin, ce texte invite à profiter de l'occasion imposée par la pandémie de COVID-19 pour revoir l'alignement pédagogique de nos cours (que ceux-ci soient « en ligne » ou non).

Avant de définir la notion d'alignement pédagogique, rappelons que le Règlement sur le régime des études de premier cycle de l'UQAR ([Règlement 5](#)) définit un crédit comme une

unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers d'un cours; un crédit correspond à quarante-cinq (45) heures d'activités d'apprentissage et de formation, planifiées et encadrées selon des formules pédagogiques variées et adaptées aux exigences des cours, y compris l'évaluation.

Quant au terme « cours », il est défini comme un

ensemble d'activités de formation permettant l'atteinte d'objectifs précis et pouvant ainsi contribuer

à la composition d'un ou de plusieurs programmes; il peut prendre diverses formes : leçons magistrales, travaux pratiques, séminaires, stages, recherche, travail personnel ou une combinaison de ces formes.

Ainsi, un cours de 3 crédits devrait correspondre à 135h d'activités d'apprentissage. Mais rien n'indique que ces 135h doivent se dérouler selon la traditionnelle alternance de 3h en classe (ou en classe zoom) suivie de 6h de travail personnel. Pandémie ou non, nous avons toute la liberté pour repenser un cours de 3 crédits comme équivalent à 135h de contact avec la matière plutôt qu'équivalent à 45h avec le professeur et de 90h de travail personnel.

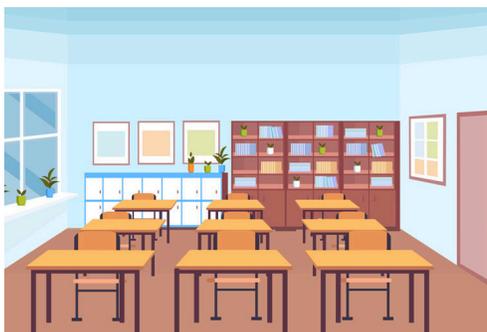


image classe vide Laval - FPSS-CSQ

Puisque la somme (et les modalités) des contacts avec les étudiant.e.s n'est pas fixée par les règlements de l'UQAR, elle doit être déterminée par les professeur.e.s, la notion d'alignement pédagogique peut alors être utile.

L'alignement pédagogique correspond à la cohérence entre 1) les objectifs d'un cours, 2) la façon dont est évaluée l'atteinte de ces objectifs, et 3) les stratégies pédagogiques déployées afin de favoriser l'atteinte des objectifs (Fink, 2005). Même sans tenir compte du contexte sanitaire, cette cohérence serait bénéfique à tous et toutes puisqu'elle maximise nos investissements dans l'élaboration et la dispensation des cours, tout en favorisant l'engagement des étudiant.e.s dans la réussite des cours.

Pour clarifier l'alignement pédagogique d'un cours, un exercice peut être réalisé: celui de répondre, dans l'ordre, aux questions présentées dans le tableau 1. Il est à noter qu'étant donné le contexte sanitaire actuel, les variables du modèle de Fink (2005) ont été subdivisées ici de façon à mettre en évidence les questions à se poser plus spécifiquement en rapport à la mise en ligne de nos cours¹.

¹Soulignons au passage que l'équipe du soutien technique et techno-pédagogique de l'UQAR a mis plusieurs ressources en ligne pour soutenir les enseignant.e.s pendant la pandémie de COVID-19. Si les cadres théoriques et les outils proposés peuvent varier, l'esprit demeure le même, à savoir assurer la cohérence entre les éléments constitutifs d'un cours (objectifs, moyens d'évaluation, stratégies pédagogiques, contenus, etc.).

Qu'ils soient virtuels ou en présence, qu'ils soient individuels, en sous-groupes ou en grands groupes, qu'ils soient réguliers ou irréguliers, qu'ils soient brefs ou longs, dans un cours ayant un alignement pédagogique cohérent, les contacts des étudiant.e.s avec le professeur.e sont significatifs, parce que dictés par des impératifs pédagogiques, et non par des contraintes d'horaire ou simplement par l'habitude. En profitant de la situation imposée par la pandémie de COVID-19

pour revoir l'alignement pédagogique de nos cours, nous pouvons aller plus loin que simplement « mettre nos cours en ligne », et identifier les meilleurs moments et les meilleures façons de conserver un contact significatif avec nos étudiant.e.s.

En terminant, revenons sur l'importance des questions posées en introduction. Bien que ce texte n'avait pas pour but d'y répondre, nous devons tous être conscient.e.s de la portée des changements que nous apportons à nos cours en raison du contexte sanitaire. Face à la COVID-19, les pressions sont fortes (avec raison) pour « mettre nos cours en ligne ». Malgré cela, les professeur.e.s doivent continuer à avoir un rôle à jouer dans l'apprentissage de leurs étudiant.e.s. Ce rôle ne peut se limiter à la simple production et de ce qui a de plus en plus l'allure d'un podcasts. Si les professeur.e.s cèdent à cette tendance qui était déjà bien lourde avant la pandémie de mettre de plus en plus de cours « en ligne » (voire même des programmes entiers); et si ces cours et ces programmes (parfois carrément autoportants) accueillent un nombre grandissant d'étudiant.e.s (pour ne pas dire illimité), ne courrons-nous pas le risque que les diplômé.e.s n'aient pas toutes les compétences requises pour jouer leur rôle

dans la société? Ne courrons-nous pas aussi le risque que ces cours et ses programmes soient éventuellement centralisés dans un petit nombre d'institutions?

C'est la distance physique qui doit être augmentée par la mise en ligne de nos cours. Une réflexion sur l'alignement pédagogique permet d'assurer cette distanciation de façon cohérente et efficace. Lorsque cela est pertinent, la distance temporelle peut également

être augmentée, notamment par l'alternance d'activités synchrones et asynchrones. Mais le défi auquel nous faisons face, c'est de s'assurer que les changements dans les distances physiques et temporelles ne créent pas en plus une distance sociale entre les étudiant.e.s et leurs milieux d'apprentissage. Puisque la dimension sociale est essentielle à l'apprentissage et au développement des compétences de nos étudiant.e.s, toute « mise en ligne » d'un cours gagnerait à être précédée

d'une réflexion approfondie à propos de son alignement pédagogique, et ce afin que soient mises en place toutes les stratégies requises pour atteindre les objectifs du cours.★

Tableau 1

Étapes	Questions
Objectifs du cours	<p>Quel est l'objectif final de mon cours ? À quoi sert-il dans le cheminement des étudiant.e.s ? Où se situe mon cours dans le programme ?</p> <p>Ces questions permettent d'identifier quel est le but ultime du cours ainsi que l'utilité de la matière enseignée dans le cheminement des étudiant.e.s (et éventuellement dans le rôle qu'ils auront à jouer, une fois gradués).</p>
Moyens d'évaluation	<p>Comment les étudiant.e.s peuvent-ils démontrer qu'ils ont atteint cet objectif ? Selon le cas, comment peuvent-ils démontrer qu'ils sont aptes à jouer le rôle qu'on attendra d'eux une fois gradués ?</p> <p>Ces questions permettent d'identifier des modalités d'évaluation possibles (ex. : examens écrits, travaux individuels, travaux d'équipe, évaluation sur le terrain ou en laboratoire, etc.).</p>
Contenus du cours	<p>Quelles sont les ressources (outils, connaissances, habiletés, etc.) dont les étudiant.e.s ont besoin pour réussir cette démonstration ?</p> <p>Cette question permet d'identifier quels sont les contenus (en termes de connaissances, mais aussi en termes d'habiletés ou de savoir-être, selon le cas) qu'ils doivent développer pendant la session.</p>
Stratégies pédagogiques	<p>De quoi les étudiant.e.s ont-ils besoin pour s'approprier ces contenus de telle façon qu'ils puissent démontrer qu'ils ont atteint les objectifs du cours ?</p> <p>Cette question permet d'identifier les stratégies pédagogiques les plus appropriées (ex. : lectures, exercices individuels ou en équipe, visionnement de matériel audiovisuel, simulations, laboratoires, stages, discussions, présentations magistrales, études de cas, etc.).</p>
Modalités d'enseignement	<p>Quels sont les moments où le contact avec le professeur.e est essentiel à l'appropriation de ces ressources ? Quelles sont les modalités les plus adaptées pour favoriser cette appropriation par les étudiant.e.s (durée, fréquence, rencontres en grand groupe vs en sous-groupes vs en individuel) ?</p> <p>Ce sont ces questions (qu'on ne devrait normalement se poser qu'après avoir répondu aux quatre précédentes) qui permettent d'identifier les modalités des contacts avec les étudiant.e.s les plus appropriées, tout en tenant compte de différentes contraintes (comme celles imposées par la pandémie de COVID-19).</p>

Références:

Fink, L.D. (2005). *Integrated course Design*. Idea Paper #42. Repéré à https://ideacontent.blob.core.windows.net/content/sites/2/2020/01/Idea_Paper_42.pdf

Université du Québec à Rimouski. Règlement 5 : Régime des études de premier cycle. Repéré à <https://www.uqar.ca/universite/a-propos-de-l-uqar/politiques-et-reglements/universite-du-quebec-a-rimouski/reglements>

Femme de conviction: Suzanne Tremblay 1937-2020

Nathalie Lewis, professeure Département sociétés, territoires et développement

Le 26 septembre dernier s'en est allée une femme de tête et de cœur : une femme qui laissait rarement indifférent.e et qui aura mis en visibilité, par sa ténacité, plusieurs enjeux-clés au fil des combats qu'elle a menés. Ce furent l'enseignement préscolaire, l'engagement syndical, l'auto-détermination du Québec avec un passage comme députée au Bloc Québécois puis... sans relâche un travail acharné autour des enjeux de ruralité que ce soit dans la lutte pour des emplois dignes, des soins de santé équitables, une couverture numérique uniforme... *Urgence rurale*, mouvement dont elle fut longtemps présidente, traduit par son appellation l'impétueuse force se dégageant des enjeux portés par Suzanne.

Campé au cours des années soixante-dix, au cœur de notre milieu professionnel, un premier combat qui nous rallie toutes et tous, aura accompagné l'institutionnalisation de l'Université du Québec à Rimouski. Un regard attentif à l'annexe A et B de l'histoire du SPPUQAR retracée par Benoit Beaucage montre le rôle marquant de Suzanne Tremblay lors des années charnières de la constitution du SPPUQAR et des conventions collectives qui y furent dûment signées.



Photo Tom Hanson, archives La Presse Canadienne

Si aujourd'hui la reconnaissance syndicale, la tâche normale à quatre cours, la sécurité d'emploi absolue pour les permanents semblent aller de soi, et si la notion de liberté peut encore être convoquée, grâce à la détermination de plusieurs collègues qui avaient foi en la force collective. Parmi ceux-ci se retrouve Suzanne Tremblay. Elle fut de l'équipe qui travailla à obtenir, le 9 février 1973, l'accréditation du Syndicat et sa reconnaissance officielle selon le Code du travail. Elle aura été officière de l'exécutif à plusieurs reprises, et a siégé plus d'une fois sur les comités de négociation. Sa contribution à nos conditions collectives de travail se doit d'être soulignée.

L'action collective, caractéristique de notre vie sociale et d'une quête de justice, est mue par des leaders qui nous font bouger et permettent la transformation collective. Suzanne Tremblay fut de ces leaders et la force motrice de nombreux combats. Ayant foi en la relève, dans une entrevue lors

du premier forum mondial bas-laurentien, elle soulignait l'importance de la transmission de ce bagage et de cette force ! Nous lui rendons aujourd'hui hommage et puissions-nous, chacun.e à notre façon, porter le flambeau à notre tour !★

Instances de l'UQAR

Un appel de mise en candidature a été lancé le 19 octobre dernier, afin de pourvoir un poste à la Commission des études de l'UQAR : poste pour représenter les professeurs et les professeures occupant une fonction de direction d'enseignement ou de recherche ainsi qu'un poste pour représenter les professeurs et les professeures au Conseil d'administration de l'UQAR. **Nous vous invitons à poser votre candidature pour représenter vos collègues aux instances de l'UQAR.** ★



Assemblée générale

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 18 novembre prochain afin d'élire des professeurs et professeures au CA et à la CÉ de l'UQAR. La convocation vous sera acheminée sous peu.★

Fonds d'aide d'urgence COVID-19

Le Fonds d'aide d'urgence COVID-19 de l'UQAR, auquel le SPPUQAR a contribué d'un montant de **100 000 \$**, a permis d'amasser une somme de **468 232,88 \$**. En tout, **224 étudiants** (58 campus de Lévis et 166 campus de Rimouski) ont pu bénéficier de ce Fonds d'aide sur une période de 5 mois. Une analyse des besoins à court et moyen terme sera faite pour la distribution des sommes restantes (184 944,01 \$). ★